

« Parce que la Jeunesse c'est l'Energie, l'Espoir et l'Avenir »

Le **R**elais de l'intégration
N° 0011/Juil-Sept/2013

« Pour une participation effective
des Jeunes de la CEMAC
au processus d'intégration
sous régionale amorcé
le 16 Mars 1994. »



Publication trimestrielle de la Synergie des Jeunes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (SJ-CEMAC)
Siège - Bureau International Opérationnel (BIO), sis à Rue Jean Mermoz - Yaoundé - Cameroun
Téléphone : +237 22 08 45 71 --- E-mail : sjcemac@sjcemac.org

S.E.M YOSSSEM-KONTOU NOUDJIANLAO,
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Tchad au Cameroun,
Doyen du Corps Diplomatique accrédité en République du Cameroun,
Super Ambassadeur de l'Intégration des Jeunes de la CEMAC.

Debout pour le Colloque International des Jeunes de la CEMAC de N'Djamena 2013



EQUIPE DE RÉDACTION ET DE CONCEPTION

Directeur de Publication : NKWE MAKONGO Pascal

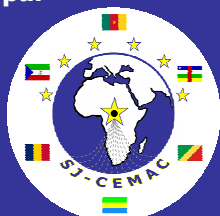
Membres du Conseil de Rédaction et de Conception :

BAHIDA Agnès Sandrine, TAGANDOUO Paul, NAMBATIBE GUERINDJITA,
BAHO CHOUKOUA Nina, GUINIPA Michel, SAMAIN SAMEN Nelly Meir,
Ruth KAMGA, NGANDJEU Daniel, KINDAMA Patrice, TCHOKOMENI Rose,
EDU OYONO Fausto, WODE PALEM Eddy, ONGOUBE NAINDOUBA Philemon,
MBAÏTOLOUM DHALRIA ETIENNE, M'BANDA EUCHER Sydney.

SOMMAIRE :

| | |
|---------------------------------|--------------|
| Editorial | Page 2 |
| L'actualité... | Page 3 à 19 |
| Des images qui parlent ! | Page 20 |
| Lu pour vous | Page 21 à 24 |
| Comprendre la SJ-CEMAC | Page 25 à 27 |

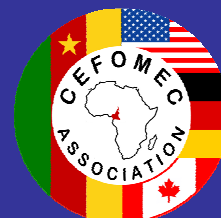
Publié par



En partenariat avec



&





Par **NKWE MAKONGO Pascal**
Président Fondateur/SJ-CEMAC
Directeur de Publication

Les Droits du Citoyen de la CEMAC !

Les questions centrales des accommodements institutionnels et des Droits du Citoyen de la CEMAC, indispensables pour assurer une viable Cohésion Sociale dans des sociétés plurielles telles que la nôtre, préoccupent le Conseil Fondateur de la SJ-

CEMAC. Comment allons-nous vivre et interagir ensemble dans la diversité ? Il devient de plus en plus crucial de fournir des réponses et de concevoir des cadres innovateurs (dans les domaines juridiques, de la pédagogie sociale et de la formation de compétences, ainsi que dans les pratiques institutionnelles) qui, tout en respectant chaque individu, puissent contribuer à la construction d'une « vision partagée », celle de bâtir en synergie une véritable CEMAC des Peuples Solidaires, sans Frontières et de Prospérité partagée d'ici à 2025 et au-delà.

Chemin faisant, en comparant notamment les réponses découlant du Discours de **S.E.M Ali BONGO ONDIMBA**, prononcé le 15 mars 2013 à Libreville au Gabon, à l'occasion de la célébration de la 5^{ème} édition de la « Journée CEMAC » et l'Appel des Peuples de la CEMAC, les idées collectées nous permettent de réfléchir à cette problématique complexe. Elles contribuent à un débat de société et à l'élaboration d'une vision d'avenir qui dépasse la peur mutuelle pour aller vers la recherche absolue de formes d'organisation institutionnelle et d'interaction sociale capables de faire de la diversité un atout du progrès et du bien-être, mais aussi de la justice sociale pour tous.

Outre, ces réponses permettent également à chacun de se rappeler que la superposition de clivages (pauvreté et stigmatisation identitaire) conduit à l'immuabilité, au mal-être sociétal et à l'augmentation des mesures sécuritaires fortes qui finalement empêchent une société d'évoluer grâce à la prise de risque, la responsabilité partagée, le dialogue et la concertation mutuelle.

Dès lors, l'Unité des Peuples que j'appellerais ici « Unité d'Identité » qui sert de socle pour bâtir la vraie « CEMAC des Peuples », via la promotion de la Démocratie Locale et des Droits du Citoyen de la CEMAC, résultera avant tout des opérations politiques et des efforts constants de la Commission en liaison avec nos Sociétés Civiles d'Afrique Centrale.

A cet effet, la Vision SJ-CEMAC encourage une grande solidarité, constituée par le Sentiment d'Appartenance et d'Appropriation des sacrifices qu'on a faits et de ceux qu'on est disposé à faire encore en commun. Elle suppose un passé ; elle se résume pourtant dans le présent par un fait tangible : le consentement, le désir clairement exprimé par nos Chefs d'Etat de bâtir la « CEMAC des Peuples » ; et enfin, elle aide la Société Civile à plaider la « libre circulation des personnes ».

Pour bâtir la CEMAC des Peuples, un passé commun et le désir de poursuivre la vie commune dans l'espace Communautaire, il faut d'une part un Mythe Communautaire, dont les Etats membres sont l'expression, et d'autre part un effort de discipline. Ces deux outils peuvent ouvrir des débouchés d'un « Grand Débat Parlementaire » sur le thème : « **la CEMAC des Peuples suppose-t-elle une CEMAC dont les Citoyens sont les membres et disposent des Droits ?** ». Ou au contraire la Communauté est-elle l'émanation des citoyens à la base, existant indépendamment des liens sociaux ? Si, comme l'écrit Thomas H. Marshall dans un ouvrage célèbre, la Citoyenneté est : « *une sorte d'égalité humaine fondamentale associée au concept de pleine appartenance à la Communauté* », on peut dire ici que la CEMAC des Peuples doit se construire à travers une utilisation extrêmement habile de la discipline et du mythe du « **Droit à la Citoyenneté Communautaire** ».

Chacun étant capable de faire bon usage des Droits qui lui sont octroyés CEMAC, doit faire preuve d'une parfaite discipline communautaire, en jouissance naturelle de tous ses Droits, à commencer par celui de « voter » tous les représentants des Peuples.





Le 29 Mai 2013 - **S.E.M YOSSSEM-KONTOU NOUDJIANLAO**, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Tchad, Doyen du Corps Diplomatique accrédité au Cameroun et Super Ambassadeur de l'Intégration des Jeunes de la CEMAC a reçu en audience une Délégation de la SJ-CEMAC, conduite par son Président Fondateur, M. NKWE MAKONGO Pascal

La Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) se trouve à un moment crucial de son développement. Les changements économiques, socioculturels et géopolitiques survenus à l'échelle mondiale au cours des deux dernières décennies ont modifié le rapport de forces traditionnel du monde et marqué l'émergence de nouvelles puissances issues du Sud. Animée essentiellement par la révolution des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), cette orientation a entraîné une augmentation considérable des flux de capitaux transfrontières, des échanges de biens intermédiaires et des migrations massives des Peuples, en faisant ressortir ainsi l'importance grandissante des chaînes de valeurs multidimensionnelles.

L'évolution démographique, la rapide urbanisation et une envolée prolongée des cours des produits de base ont aussi provoqué d'énormes

changements dans le monde, offrant tous à l'Afrique des possibilités sans précédent de surmonter l'héritage du passé et d'entreprendre un audacieux programme qui verra le continent émerger comme une puissance économique mondiale d'ici à 2025. C'est ce qui explique fort bien la mise en œuvre par étapes par la Commission de la CEMAC du Programme Economique Régional (PER) au sein de notre Communauté, dans l'optique de porter l'Afrique Centrale vers son émergence au plus tard en 2025, en restant en accord avec le calendrier de la Commission de l'Union Africaine et des Nations Unies.

Compte tenu de la remarquable croissance qu'il enregistre depuis la crise financière de 2008, le continent a été reconnu comme prochaine frontière des possibilités et pôle mondial potentiel de croissance. Les conflits politiques sont en recul, la croissance économique est vigoureuse et la gestion économique, la gouvernance et la stabilité politique se



sont améliorées. Tous ces facteurs ont contribué à modifier profondément la perception que le monde a du continent, le pessimisme cédant la place à un espoir immense et les puissances économiques traditionnelles comme nouvelles se faisant entendre pour proposer leur partenariat.

Pourtant, les résultats économiques récents n'ont pas permis de diversifier suffisamment l'économie, ni de créer assez d'emplois ou d'entraîner un développement social suffisant pour créer de la richesse et sortir des millions d'Africains de la pauvreté. Le défi formidable lancé actuellement à l'Afrique est donc de voir « **comment elle peut appliquer des politiques plus efficaces pour accélérer la croissance et la maintenir à un taux élevé tout en la rendant plus ouverte et plus équitable** ». Les pays africains doivent mettre à profit cet intérêt manifesté par le monde, un tremplin dynamique pour réaliser une transformation structurelle à large assise fondée sur les besoins et priorités des Peuples Africains.

Etant donné la nécessité pour l'Afrique de s'industrialiser pour accélérer et soutenir la croissance, créer des emplois pour ses millions de jeunes et réaliser la transformation économique, le Programme Economique Régional de la CEMAC vient à son heure. Nous sommes convaincus qu'il engendre le type de savoir nécessaire pour le débat sur les choix politiques pour un développement de l'Afrique Centrale qui soit une source de transformation positive et durable des Peuples.

Mais l'impact limité sur l'emploi et le développement social de la croissance tirée par les produits de base a été aggravé par les réformes libérales et la

mondialisation qui, faute de politiques sérieuses mises en oeuvre par les Gouvernements pour promouvoir les capacités de production des économies et leur aptitude à soutenir la concurrence sur les marchés internationaux, ont laissé en héritage des mesures d'incitation et des institutions inappropriées qui constituent aujourd'hui une menace pour la stabilité économique et politique, ainsi que la cohésion sociale.

Les sérieux déficits de capacité des Etats membres de notre Communauté et des Institutions, d'infrastructures physiques et politiques ainsi que l'incapacité d'amortir les incidences des chocs extérieurs ont contribué à ce qu'il nous est convenu d'appeler ici « *les défis de la transformation du pouvoir économique en véritable pouvoir social de la CEMAC* ». Les pays membres doivent par conséquent s'interroger sur les raisons pour lesquelles une croissance plus forte et un niveau plus soutenu des échanges commerciaux n'ont pas stimulé la diversification économique, la création d'emplois décents pour atténuer le taux de chômage des jeunes et booster le développement social et humain de l'Afrique Centrale.

L'ambition que porte la SJ-CEMAC de vouloir aider la Commission de la CEMAC à construire une « **CEMAC Sociale et Citoyenne** » à travers son dynamique concept de « Socialisation de l'Intégration » lui a dicté la vision d'organiser un Colloque International des Jeunes de la CEMAC en Septembre 2013 à N'Djamena au Tchad. Car, les nouvelles demandes sociales traduisent de nos jours, l'inquiétude des citoyens et des décideurs face aux impératifs que la mondialisation fait peser sur les politiques communautaires. Les



Peuples de la CEMAC craignent qu'ils n'empêchent une véritable prise en compte de leurs besoins réels alors que les décideurs, eux, se plient aux nouvelles exigences politiques d'un tel phénomène.

Cela nous conduit à nous demander comment les OSC de la CEMAC peuvent influencer cette évolution et y contribuer. Si l'on s'en tient à l'accès à l'information, nous constatons et nous disons que malgré la surabondance d'informations audibles, il est encore extrêmement difficile pour la grande majorité de nos Peuples de comprendre comment les choses fonctionnent et pourquoi elles fonctionnent d'une certaine façon. Par exemple, certaines décisions concernant la libre circulation (telle que des personnes et des services) qui ont de fortes implications et correspondent à des choix faits par les Gouvernements peuvent être confondues, en termes de distractions de l'opinion publique. Cette insuffisance de clarté sur les raisons des choix de fermeture des frontières par certains pays membres aux citoyens de la CEMAC, rend d'autant plus difficile la canalisation des demandes sociales par les citoyens marginalisés.

L'émergence de nouvelles demandes sociales met également à l'ordre du jour la question de leur transmission et de leur prise en compte. Traditionnellement, les Organisations patronales, les syndicats, etc. étaient chargés d'articuler les demandes sociales pour les présenter aux Gouvernements. Actuellement, les ONG, les OING, bref la Société Civile et le secteur privé ont de plus en plus de poids dans l'arène du « **Dialogue Social** ». Alors, comment pouvons-

nous rendre ce processus compatible avec le mode de fonctionnement traditionnel de notre Communauté, qui estime que la responsabilité sociale revient aux Etats ? Peut-on dire, par exemple, qu'en zone CEMAC le consensus social se dirige vers un nouveau modèle dans lequel c'est la Société Civile elle-même qui assure ce consensus ? La SJ-CEMAC pense que certaines Organisations Internationales Non Gouvernementales (OING) de même nature qu'elle, Cadres librement mis en place par les Peuples et la Société Civile, subissent un processus d'institutionnalisation croissante dans le monde qui leur donne un rôle politique toujours plus important, même si cela met en danger leurs besoins de gouvernance participative, d'indépendance et de transparence.

En effet, face à l'« urgence du moment » en Afrique Centrale consistant à bâtir une CEMAC des Peuples, la SJ-CEMAC se positionne comme Organisation pionnière de rassemblement des Jeunes de la CEMAC depuis déjà cinq années.

C'est pourquoi, soucieux d'amorcer promptement les Réunions du Comité de Pilotage international du premier Colloque des Jeunes de la CEMAC qui aura lieu à N'Djamena au Tchad du 16 au 19 septembre 2013 sous le Haut Patronage de **S.E.M Idriss DEBY ITNO**, Président de la République, Chef de l'Etat, qu'une Délégation de la SJ-CEMAC a été reçue en audience le 29 mai dernier à Yaoundé par **S.E.M YOOSSEM-KONTOU NOUDJIAMLAO**, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Tchad, Doyen du Corps Diplomatique accrédité au Cameroun et Super Ambassadeur de l'Intégration des Jeunes de la CEMAC.



Ce Colloque sera organisé par la SJ-CEMAC avec le soutien de la Commission de la CEMAC et du Gouvernement de la République du Tchad. Il portera sur les nouvelles responsabilités sociales, visera à mettre en lumière d'autres aspects et à apporter d'autres visions dans le dialogue social ouvert auprès des citoyens de la CEMAC via notre QUIZZ 2013 sur le thème « **Qu'attends-tu de la CEMAC ?** ».

En attendant l'effectivité dudit Colloque, nous avons demandé lors de l'audience avec l'Ambassadeur du Tchad au Cameroun, de plaider pour la SJ-CEMAC auprès du Gouvernement de son pays, afin qu'il accompagne le Colloque des Jeunes de la CEMAC en soutenant la Commission de la CEMAC et la SJ-CEMAC en vue de réussir à agir **en liaison avec la Société Civile pour bâtir une CEMAC des Peuples Solidaires, et non plus qu'une CEMAC des Gouvernants et des Bureaucrates**. En Synergie, nous réussirons ce « *Pari Social* ».





« Une CEMAC sans pauvreté est à notre portée ! »

D'après le Document Cadre de travail de la SJ-CEMAC labellisé l'« Appel des Peuples de la CEMAC », une telle CEMAC est à notre portée si nous voulons la bâtir ensemble. Mais pour réussir, nous devons prendre certaines décisions difficiles et changer notre façon de travailler en synergie.

Pour comprendre l'opportunité historique qui nous est offerte, et ce que nous devons faire pour transformer l'histoire, nous devons commencer par quelques observations sur l'état des lieux du développement amorcé dans notre Communauté aujourd'hui et les perspectives à moyen terme.

Nous constatons tout d'abord que la crise qui a paralysé l'économie mondiale au cours des quatre dernières années et demie ne manifeste pas encore de signes évidents d'accalmie. De si nombreuses « pousses vertes » ont fleuri et dépéri ces deux dernières années que nous devons rester prudents en évaluant l'avenir. En même temps, il y a de plus en plus de raisons de penser que nous sommes sur la bonne voie, même s'il est évident que certaines difficultés nous attendent.

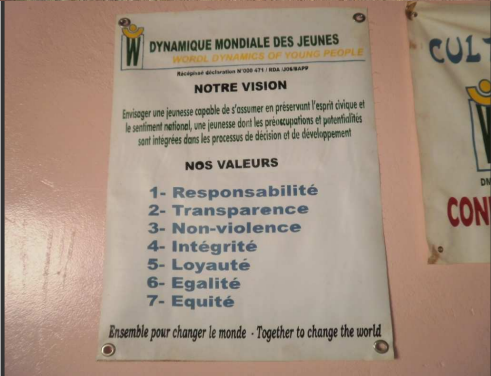
Quand nous regardons la situation économique des pays membres de la CEMAC, les perspectives sont plus prometteuses. Ils devraient afficher cette année une croissance de 5,5 % ; selon les prévisions de la Banque Mondiale (BM), cette croissance devrait s'accélérer pour atteindre 5,7 % et 5,8 % en 2014 et 2015, respectivement. Mais nous nous posons la question sur la Centrafrique.

Aujourd'hui, l'extrême pauvreté est en recul dans le monde. En 1990, 43 % des habitants des pays en développement vivaient avec moins de 1,25 dollar par jour. En 2010, soit 10 ans plus tard, la Banque Mondiale estime quant à elle que le taux de pauvreté à l'échelle mondiale a chuté à 21 %. Le premier objectif du Millénaire pour le développement, qui consiste à réduire de moitié l'extrême pauvreté, a été atteint cinq ans à l'avance.

A l'avenir, nous sommes convaincus que les conditions sont réunies pour que perdure la solide performance dans nos pays en développement et dans notre Communauté en voie d'émergence. Mais pour maintenir des taux de croissance obtenue et accéder à l'émergence en 2025 comme bien des économies d'autres pays Africains, il faudra persévérer dans les réformes. Par exemple, les pays membres de la CEMAC doivent continuer à améliorer la qualité de l'éducation, de la gouvernance et du climat des affaires, à moderniser leurs infrastructures, à garantir la sécurité énergétique et alimentaire, et à renforcer l'intermédiation financière.

Malgré les avancées spectaculaires de la dernière décennie mondiale, nous savons que 1,3 milliard environ de personnes vivent encore dans une extrême pauvreté, 870 millions de personnes ont faim chaque jour, et 6,9 millions d'enfants de moins de cinq ans meurent encore chaque année. Il est temps de s'engager à éliminer l'extrême pauvreté. Conscient que la CEMAC est à un tournant important de son l'histoire, où les succès des décennies antérieures et les perspectives économiques de plus en plus favorables se conjuguent pour offrir aux Peuples et plus particulièrement à la jeunesse une occasion, la toute première, de mettre fin à l'extrême pauvreté en une génération. Il nous incombe désormais de répondre à ces circonstances favorables par des objectifs clairement définis et une action résolue, afin de tirer parti de cette opportunité historique : celle de réussir bâtir d'ici à 2025 « **une CEMAC émergente, des Peuples Solidaires, sans Frontières et de Prospérité partagée** ».

Cette priorité accordée à promouvoir autant que possible l'« **équité** » entre « **les Peuples de la CEMAC** », est au cœur de la mission que s'est fixée la SJ-CEMAC. Mission qui consiste en clair à : « **promouvoir une prospérité partagée** ».



En collaboration avec la Dynamique Mondiale des Jeunes (DMJ), le Collectif CEMAC pour l'Intégration (CCI) et la Fondation Run Action, un « ATELIER DE MISE EN NIVEAU ET D'APPROPRIATION DE L'INSTITUTION CEMAC » s'est tenu les 17 et 18 Mai 2013 à Yaoundé, au Siège de la DMJ sis au quartier Mendong - Commune d'Arrondissement de **Yaoundé 6^{ème}**, afin de donner à l'ensemble de la grande famille des Organisations de la Société Civile (OSC) Camerounaise, des pistes pour les aider à mieux comprendre la portée, les enjeux, les défis et les avancées du processus d'intégration sous régionale d'Afrique Centrale.

Les Objectifs de cet atelier se subdivisaient comme suit :

1 - Objectif global

Amener les Organisations de la Société Civile (OSC) au Cameroun, à contribuer effectivement et efficacement aux réflexions et actions pour impulser le processus d'intégration sous régionale en zone CEMAC.

2 - Objectifs spécifiques

Améliorer le niveau d'information et de connaissance des Organisations de la Société Civile (OSC) sur l'intégration sous régionale et l'état actuel de la Communauté CEMAC.

Permettre aux jeunes d'entrer en relation et de discuter avec les représentants résidents de la Communauté sur les aspects qui les intéressent.





CEMAC 2014 :

l'année des Peuples et de la libre circulation pour tous !



Regard en coulisse sur la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, tenue le 14 Juin 2013 à Libreville Gabon.



Un Fonds pour Booster les Emplois Jeunes ?

« *La priorité du continent est notre jeunesse. La croissance économique n'a aucun sens si les jeunes Africains ne peuvent pas en bénéficier. La croissance doit donc être inclusive et orientée vers le peuple* », a souligné **S.E Ali BONGO ONDIMBA**, Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

En présence de ses homologues Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays de la CEMAC, qui se sont réunis le 14 juin 2013 dernier à Libreville au Gabon en session extraordinaire de leur Conférence en marge de la 2^{ème} édition du **New York Forum Africa**, **S.E Ali BONGO ONDIMBA** a encouragé ses pairs africains « *à gagner ensemble le pari de la transformation du continent, à sortir de la spirale du sous-développement et de la pauvreté en comptant sur nous-mêmes et sur nos ressources. Nous sommes résolu à opérer la rupture. Nous, Africains, devons être des acteurs et non plus des spectateurs de notre développement* ».

Alors que beaucoup d'experts considèrent le développement africain comme le plus prometteur au 21^{ème} siècle, Larry SUMMERS, Professeur et ancien Conseiller du Président CLINTON et du Président OBAMA, invité à prendre la parole à l'issue de l'inauguration, a souligné que « *dans un monde où les pays créanciers parlent et où les pays endettés écoutent, il est temps que l'Afrique parle davantage et que le monde écoute plus. Et qu'en effet, le Sénégal emprunte à un taux plus bas que la Grèce ; le Ghana à un taux plus bas que l'Irlande ; et le Gabon à un taux inférieur à la Belgique et au Chili.* » Le New York Forum Africa s'est articulé autour de plusieurs grands débats sur des questions économiques et commerciales majeures pour l'Afrique aujourd'hui, parmi lesquelles les échanges, la transparence, la confiance, les investissements, les infrastructures et la croissance.





Allocution de S.E Ali BONGO ONDIMBA, Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, pour la clôture du New York Forum Africa 2013

Libreville, le 16 juin 2013

Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs,

Nous voici arrivés au terme de la seconde édition du New York Forum Africa, après trois jours d'échanges intensifs et fructueux que le Gabon vient d'abriter, avec les nombreux participants issus de tous les continents, et qui nous ont témoigné leur engagement aux côtés du Gabon.

La richesse des thèmes et l'engouement autour des débats organisés dans le cadre de cet événement, nous permettent d'affirmer que notre vision économique, sociale et politique est résolument en phase avec la nouvelle donne mondiale.

Pour la consolidation d'un tel projet, le Gabon, par ma voix, s'engage auprès des partenaires, à poursuivre avec détermination, la recherche d'opportunités au bénéfice des investisseurs, des populations et singulièrement de la jeunesse.

Aussi, nous voudrions vous inviter à vous engager dans des espaces de collaboration mutuellement bénéfiques.

Néanmoins, en dépit des défis auxquels nous sommes confrontés, tous les indicateurs attestent de la capacité de notre continent à construire son avenir et à être compétitif.

Au Gabon, nous soutenons tous les projets qui s'intègrent à notre stratégie et à notre processus de développement.

Distingués Invités,

Mesdames, Messieurs,

Pour que les espoirs émanant de toutes les composantes de nos sociétés soient satisfaites, il y a une valeur nécessaire, primordiale et universelle : c'est le travail. Ce travail doit toutefois être combiné à la bonne gouvernance à tous les niveaux de responsabilité.

Aussi, comme j'ai coutume de le souligner, la lutte contre la corruption, la consolidation de l'Etat de droit et la bonne gouvernance ne doivent plus être de simples incantations.

Elles doivent prendre forme dans la mise en place de structures, de procédures, de mécanismes de prévention et de sanctions.



C'est aussi pour y contribuer, que nous avons accompagné la mise en place d'un Ordre des Experts Comptables afin de promouvoir et de garantir la transparence dans nos entreprises.

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

Les femmes africaines, la jeunesse africaine, les populations de notre continent méritent un nouveau leadership qui vise à placer le citoyen au coeur de l'action politique pour une société plus juste, solidaire, entreprenante, responsable et démocratique.

C'est à juste titre que je salue leur participation active au cours de cet important Forum.

Conscients du rôle clé de la jeunesse dans nos stratégies de développement et du taux élevé du chômage des jeunes en zone CEMAC, la Conférence des Chefs d'Etat réunie en Session Extraordinaire à Libreville le 14 juin 2013, a décidé de la mise en place d'un Fonds de 200 millions de dollars US destiné exclusivement à la création d'emplois jeunes.

Ce Fonds dénommé "**Train My Generation**" sera financé, à hauteur de 50 millions de dollars US par les Etats de la CEMAC. Les ressources additionnelles seront levées, auprès du secteur privé africain et international, auprès des institutions financières et des marchés financiers internationaux.

"**Train My Generation**" a notamment pour objectif de créer des écoles professionnelles et de former à court terme des jeunes dans les métiers de l'agriculture, du tourisme et des services. En somme, il s'agit de tout

mettre en oeuvre pour améliorer l'employabilité des jeunes.

La traçabilité des dépenses de ce Fonds sera garantie par de grands groupes d'audit internationaux conformément aux règles de bonne gouvernance.

Cette initiative sera présentée au prochain Sommet du G8 en Angleterre afin de démontrer que l'Afrique en général et la CEMAC en particulier sont déterminées à prioriser l'emploi des jeunes.

Dans cet esprit, je réitère mon ferme engagement pris auprès des jeunes gabonais lors du Forum de la Jeunesse, de soutenir la mise en place des mécanismes du projet d'incubateur d'entreprises et favoriser ainsi l'éclosion d'une nouvelle classe de jeunes entrepreneurs gabonais.

Distingués Invités,

Mesdames, Messieurs,

Au moment de nous quitter, et dans l'attente de nous retrouver encore plus nombreux pour la prochaine édition de ce Forum en 2014, je voudrais vous exprimer au nom du peuple gabonais, de la Première Dame du Gabon et en mon nom personnel notre fierté et notre gratitude de vous avoir compté aussi nombreux parmi nous.

Je déclare clos les travaux du New York Forum Africa 2013.

Je vous remercie.

S.E Aïi BONGO ONDIMBA



COMMUNIQUE FINAL

La conférence des chefs d'État de la communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) s'est réunie, en session extraordinaire, le 14 juin 2013 à Libreville (République Gabonaise), sous la présidence de son Excellence monsieur **Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République gabonaise, Président en exercice de la CEMAC.

Ont participé à cette session :

- Son excellence, Monsieur **Denis SASSOU N'GUESSO**, Président de la République du Congo;
- Son excellence, monsieur **OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale;
- Son excellence, monsieur **Idriss DEBY ITNO**, Président de la République du Tchad;
- Son excellence, monsieur **Michel DJOTODIA AM NONDROKO**, Président de la République Centrafricaine, Chef de l'Etat de la Transition;
- Monsieur **Philémon YANG**, Premier Ministre Chef du Gouvernement du Cameroun, Représentant son Excellence, Monsieur **Paul BIYA**, Président de la République.

Monsieur **Pierre MOUSSA**, Président de la Commission de la CEMAC, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

La Conférence, qui a été précédée d'une réunion extraordinaire du Conseil des Ministres de l'Union Économique de l'Afrique Centrale (UEAC) tenue à Libreville, République Gabonaise, le 10 juin 2013, était principalement consacrée à la Situation en République Centrafricaine et ses conséquences sur la CEMAC.

La cérémonie officielle d'ouverture de la Conférence, couplée à la deuxième session du New York Forum for Africa, a été marquée tour à tour par les discours du Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies (**ONU**) pour l'Afrique Centrale et Chef du Bureau Régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (**UNOCA**), du Président de la commission de la CEMAC et de son Excellence **Ali BONGO ONDIMBA**, Président en Exercice de la CEMAC.

Passant à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour, la conférence a pris acte des conséquences de la situation en République Centrafricaine sur le fonctionnement de la commission de la CEMAC et des institutions communautaires basées à Bangui.

La conférence a souligné l'impérieuse nécessité pour la CEMAC de continuer à apporter son aide à cette République sœur et à ses nouvelles Autorités, dans leurs efforts de restauration et de renforcement de la stabilité intérieure. Elle a, par ailleurs, lancé un appel solennel à la communauté internationale, afin que celle-ci soutienne le processus de transition démocratique en cours dans ce pays.

Soucieuse de la reprise des activités des institutions communautaires concernées, la conférence a décidé du



principe du retour à Bangui de l'ensemble de ces institutions, notamment de la Commission de la CEMAC.

Aussi, les chefs d'Etats se sont engagés à renforcer la sécurité à Bangui, conformément à leur précédente décision. A cet effet, ils ont décidé d'un soutien de la CEMAC à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), pour un montant de 25 milliards de FCFA.

Evoquant **l'assistance financière offerte à la République Centrafricaine** par la conférence suite à sa décision du 25 juillet 2012, s'acquitter de leurs contributions.

S'agissant de la **libre circulation des personnes**, la conférence a décidé de généraliser cette mesure dans tous les Etats de l'espace CEMAC à compter du 1^{er} janvier 2014, sur la base des documents de voyage sécurisés (carte national d'identité et passeport).

Examinant le **rapport d'étape sur la mise en place de la Compagnie Communautaire Air CEMAC**, la Conférence a pris acte des diligences accomplies par la nouvelle équipe dirigeante dans le cadre de la poursuite du processus de négociation avec Air France.

Constatant toutefois que le partenaire stratégique conditionne son engagement dans le projet à la levée de certaines incertitudes, la Conférence a réaffirmé le principe de la libre concurrence sans monopole.

Elle a recommandé la convocation urgente d'une session ad hoc des Ministres en charge de l'Aviation Civile, afin d'examiner le rapport d'étape et trouver des solutions appropriées pour

la finalisation, dans les meilleurs délais, d'un accord de partenariat.

Au plan institutionnel, la Conférence a adopté actes relatifs à l'harmonisation des politiques pharmaceutiques nationales en zone CEMAC et à la création des Agences d'Exécution de la Communauté.

Abordant les questions économiques, financières et monétaires de la Communauté, le Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a présenté les conclusions de la conférence internationale sur le financement des économies de la CEMAC. La Conférence l'a exhorté à mettre en place des produits innovant en matière de financement des PME et des infrastructures.

Poursuivant ses travaux, la Conférence s'est félicité de la perspective d'une **représentation groupée de la CEMAC** au sommet du G8, prévu les 17 et 18 juin en 2013 en Irlande du Nord. A cet effet, elle a donné mandat au Président en exercice de représenter la communauté a cette importante rencontre.

Aussi, le Président en exercice devra-t-il présenter les différentes initiatives entreprises au sein de la CEMAC en matière de promotion de la gouvernance dans les domaines des échanges commerciaux, de la fiscalité et de la transparence dans la gestion des affaires publiques.

Il aura la mission de solliciter les appuis annoncés par la présidence britannique du G8 en vue du renforcement des capacités des pays de la CEMAC dans leurs efforts en faveur de la libéralisation des échanges, de recherche de l'équité fiscale et de



transparence dans la gestion des affaires publiques.

Au titre des mesures individuelles, la Conférence a nommé Monsieur **ABOUBAKAR SALAO** en qualité de Directeur Général à la Banque des Etat de l'Afrique Centrale (BEAC), en remplacement de Monsieur **Yvon SONGUET**.

Au terme de leurs travaux, les Chefs d'Etat ont formulé le vœu d'un retour de la paix et de la stabilité en République Centrafricaine pour une relance économique et sociale durable.

Par ailleurs, ils ont exprimé leurs vifs remerciement à leur illustre Ami Frère, Son Excellence Monsieur **Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République Gabonaise, Président en exercice de la CEMAC, au Gouvernement et au Peuple Gabonais, pour l'accueil hautement fraternel et chaleureux, ainsi que pour les délicates attentions dont chacun a été l'objet pendant leur séjour en terre Gabonaise.

Les travaux de la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité, de compréhension réciproque et d'entente cordiale.

Fait à Libreville, le 14 juin 2013

Pour la Conférence des Chefs d'Etat

Le Président en Exercice

S.E.M Ali BONGO ONDIMBA

Première Victoire du Plaidoyer lancé par la SJ-CEMAC auprès de la Présidence en Exercice de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, pour la Création d'un « Fonds Régional d'Insertion Economique et Sociale des Jeunes de la CEMAC », obtenue le 14 Juin 2013 à Libreville au Gabon. BRAVO !

La Session Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC réunie en Session Extraordinaire à Libreville le 14 juin 2013, a décidé de la mise en place d'un Fonds de 200 millions de dollars US destiné exclusivement à la création d'emplois jeunes. Ledit Fonds a été labellisé : « **Train My Generation** ».

Or, le 08 février 2013 à Yaoundé, lors du lancement de son **Rapport 2012** sur la "Situation de l'Insertion Economique et Sociale des Jeunes de la CEMAC" inspiré du thème « Pauvreté et Chômage des Jeunes : à Quand l'Indépendance ? », la SJ-CEMAC avait déjà lancé un plaidoyer sous régional pour la création par les Chefs d'Etat des pays membres de la CEMAC, d'un Fonds Régional dédié à l'accélération de l'autonomisation des jeunes de la Communauté d'ici à 2018.

Ce plaidoyer de la SJ-CEMAC puisait ses fondements dans le cadre de la mise en œuvre effective du Plan d'Action 2009/2018 de l'Union Africaine, consacré à la décennie de la jeunesse du continent ainsi que de la Déclaration de Malabo sur l'accélération de l'autonomisation des Jeunes pour le développement durable.

La décision des Chefs d'Etat de la CEMAC de créer le Fonds « **Train My Generation** » afin de tout mettre en œuvre pour améliorer l'employabilité des jeunes, est une réponse directe accordée par eux au plaidoyer lancé par la SJ-CEMAC au mois de février dernier.

En attendant sa mise en œuvre, nous voulons en synergie à travers notre Organisation Internationale Non Gouvernementale dire mille fois « **MERCI** » à nos six Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de la CEMAC, et continuons à les prier d'accorder un « **Agrément** » à la SJ-CEMAC.





**Discours de S.E.M Pierre MOUSSA
Président de la Commission de la CEMAC
à la séance plénière d'ouverture de la
Session Extraordinaire de la Conférence
des Chefs d'Etat de la CEMAC
Libreville, le 14 Juin 2013**



S.E.M Pierre MOUSSA
Président de la Commission de la CEMAC

Excellence Monsieur le Président de la République Gabonaise, Président en Exercice de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale,

Excellences Messieurs les Chefs d'Etat,

Mesdames les Premières Dames,

Monsieur le Premier Ministre,

Excellences Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions Constitutionnelles,

Monsieur le Président du Conseil des Ministres,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Missions diplomatiques,

Monsieur le Gouverneur de la BEAC,

Messieurs les premiers responsables des Organes et Institutions Spécialiste de la CEMAC,

Monsieur le Maire de Libreville,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

NOUS voici donc réunis dans l'enthousiasme, à l'occasion de la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC. Nous avons tous conscience de vivre un *grand moment*, un *moment historique* de notre Organisation commune, de vivre un de ces *moments rares* qui font battre nos coeurs, remplis des mêmes ambitions.

Je voudrais, Messieurs les Présidents, vous dire qu'en ce moment, le coeur de toutes les populations des pays de la CEMAC bat au rythme de celui des Librevilloises et des Librevillois ; vous dire aussi que leur chaleureuse hospitalité nous fait ressentir, au plus profond de nous-mêmes, tout ce que les mots "*fraternité africaine*" peuvent exprimer.

Par conséquent je prie bien naturellement tous ceux qui, directement ou indirectement, ouvertement ou dans l'ombre et dans l'anonymat, ont investi leur génie et leur énergie, à la forte organisation des présentes assises, de bien vouloir accepter le témoignage de la sincère reconnaissance de la Commission de la CEMAC.

Je saisis cette occasion pour exprimer au Chef de l'État, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, au Gouvernement et au peuple de la République Gabonaise, la reconnaissance des Institutions de la CEMAC pour leur constante sollicitude.



Excellences Messieurs les Chefs d'État,

Vous incarnez ici au plus haut niveau ce qu'est la CEMAC. Il est stimulant de pouvoir allumer aujourd'hui de grandes dates, en ces moments où *tant et tant* restent à concevoir, à conceptualiser, à formuler, et à concrétiser.

La première date sera cette année 1964, qui a vu la création, à Brazzaville, de l'Union Douanière et Économique de l'Afrique Centrale.

Je veux aussitôt y associer l'année 1994, date de la naissance de la CEMAC.

Durant toutes ces années, nous avons marché ensemble.

Durant toutes ces années, nous avons œuvré au nom des convictions et des valeurs que nous avons en commun, en faveur d'une certaine conception de l'intégration de l'Afrique centrale.

Durant près de cinquante années, nous avons arpenté l'inspiration visionnaire des Pères Fondateurs pour une Afrique Centrale intégrée.

Année après année, Messieurs les Chefs d'État, vous avez impulsé dans notre édifice communautaire un processus de profondes mutations.

Sommet après sommet, vous avez instruit que la CEMAC se réforme, se rénove; et qu'elle modernise ses modes de fonctionnement et d'intervention, en élaborant des textes de référence crédibles. Nous le faisons depuis 2006.

En adoptant le Programme Économique Régional en Janvier 2010, vous avez assigné à notre institution

des missions claires et cohérentes, inscrites dans une stratégie à long terme. Nous avons entrepris de mettre en oeuvre cet important Programme, en synergie avec l'ensemble des acteurs de la Communauté, guidés *que nous sommes* par le souci constant de toujours mieux répondre aux attentes et aux besoins des populations de nos pays membres.

Sous votre gouvernance éclairée, nous avons tissé des liens toujours plus étroits avec les autres organisations internationales et régionales, dans une perspective de complémentarité et d'efficacité, notamment la CEEAC avec laquelle la CEMAC oeuvre dans le cadre de la rationalisation des CER (Communauté Economique Régionale).

Beaucoup est en cours d'accomplissement pour consolider les avancées réalisées dans les domaines monétaire, financier et bancaire, dans le domaine de l'aménagement du cadre macroéconomique, dans celui de la promotion des politiques sectorielles communes.

Beaucoup reste cependant à accomplir dans le domaine de l'approfondissement et de la consolidation du marché commun. Il en va ainsi de l'immense chantier de la *libre circulation des personnes*.

Nous sommes près de 45 millions d'habitants, partageant des affinités culturelles naturelles, mais artificiellement dispersés et séparés par des frontières héritées de nos histoires coloniales.

Ces frontières, ces *"zones de rupture"* - *devrais-je dire* - doivent aujourd'hui devenir des *"zones de suture"* pour



assurer la continuité de notre espace social et économique.

Le capital international est à la recherche de grands espaces économiques et de grands marchés. Seule l'intégration peut les lui offrir, aujourd'hui la CEMAC avec ses 45 millions d'habitants, demain, au terme du processus de rationalisation des CER, la CEEAC avec près de 150 millions d'habitants.

Ensemble, nous serons plus forts pour sécuriser l'espace communautaire; *ensemble* nous saurons mieux contrôler nos frontières extérieures, tout en retirant le bénéfice d'une surface de négociation plus solide.

Les gains de productivité découlant de l'élargissement du marché communautaire, les nouvelles opportunités d'affaires qui ne manqueront pas de surgir, devraient au contraire irriguer le marché du travail et combler les aspirations de la jeunesse de notre sous-région.

Devrons-nous, pouvons-nous attendre encore plus longtemps, après bientôt cinquante ans de notre processus d'intégration, pour forger définitivement la CEMAC des Peuples ?

Excellences, Honorables Invités,

La République centrafricaine, coeur de l'Afrique centrale, connaît une situation difficile. Cette situation a durement impacté les structures communautaires installées à Bangui, telle la Commission de la CEMAC dont le fonctionnement est bloqué depuis bientôt cinq mois ; de mi-décembre à janvier, et de mi-mars maintenant.

Mais par-dessus tout elle a déstructuré le fragile tissu industriel national et bloqué tous les circuits économiques, de la production aux exportations et des importations à la distribution. Cette situation a aussi momentanément privé la RCA de précieux concours financiers extérieurs, **dont elle a tant besoin.**

En même temps que nous unissons nos efforts en faveur de la construction du marché commun, nous devons également mettre un terme aux destructions causées par les crises socio-politiques.

Sans stabilité, l'agriculture ne peut pas prospérer. C'est pourquoi le paysan aspire à la Paix. Les crises entraînent le renchérissement du panier de la ménagère et l'augmentation du chômage. Aussi, l'ouvrier, l'employé, le fonctionnaire, ne veulent pas d'instabilité sociopolitique qui accroît leur précarité.

Le savant, l'éducateur, l'artiste, réprouvent la violence, car lorsqu'elle survient, elle suffit à détruire le travail de plusieurs décennies.

Il en va même pour la femme et la mère de famille, parce que les, enfants élevés au prix des peines et de sacrifices infinis méritent un autre avenir.

C'est donc habité par cette conviction que les Citoyens de la CEMAC vous prient, Excellences Messieurs les Chefs d'État, de continuer de soutenir la restauration de la paix en Centrafrique, voire, d'intensifier vos efforts pour une aide multiforme accrue.

Excellences Messieurs les Chefs d'État,



La CEMAC a un rôle crucial à jouer dans la construction du marché commun et le développement de l'union économique, garants de l'émergence de cette sous-région aux potentialités reconnues.

Après l'intégration monétaire aboutie, le Programme de Réformes Institutionnelles en cours d'approfondissement et le Programme Économique Régional en cours d'exécution, il est impératif de consolider le marché commun en cours d'édification avec son pilier circulation qui offrent une chance de plus pour désenclaver la sous-région avec la construction d'infrastructures d'intégration économique, la constitution de pôles d'excellence et l'adoption de politiques sectorielles communes.

Le destin de l'intégration de la CEMAC est à ce prix ! Au prix de la libre circulation des talents dans notre espace communautaire destin se joue *ici et maintenant* dans cette ville au nom évocateur : Libreville.

Vive l'intégration africaine !

Vive la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale !

Vive la CEMAC des Peuples

Je vous remercie.



Charte de la Démocratie Locale & des Droits du Citoyen de la CEMAC

« La Citoyenneté Communautaire ne peut être pensée que dans le prolongement du processus d'émancipation de l'individu, et de sa participation active à la vie de la Communauté à laquelle il appartient »

Conseil Fondateur de la SJ-CEMAC

Afin de réussir à bâtir en synergie une Véritable CEMAC des Peuples Solidaires, sans Frontières et de Prospérité Partagée d'ici à 2025, la SJ-CEMAC a élaboré à toutes fins utiles, une « **Charte de la Démocratie Locale et des Droits du Citoyen de la CEMAC** » en vue de plaider auprès des Hautes Instances de la CEMAC, pour son adoption par les Chefs d'Etat des pays membres de la Communauté, lors de la prochaine session ordinaire de leur Conférence qui aura lieu à Libreville au Gabon.

Ladite Charte sera lancée officiellement à Yaoundé au Cameroun, dans les jours à venir en présence de nombreuses presses nationales et internationales venues couvrir la cérémonie de dédicace couplée à l'installation solennelle du 2^{ème} « Conseil Communal des CLUBS CEMAC » sis dans l'Arrondissement de Yaoundé II.

A l'heure où la mondialisation impulse à grande vitesse sa vision de bâtir un « Village Planétaire », la CEMAC gagnerait elle aussi à bâtir !

- La Citoyenneté Communautaire pour tous !
- La Libre Circulation pour tous !
- Ainsi qu'une prospérité partagée par tous.

« Devrons-nous, pouvons-nous attendre encore plus longtemps, après bientôt cinquante ans de notre processus d'intégration, pour forger définitivement la CEMAC des Peuples ? » a demandé **S.E.M Pierre MOUSSA**, Président de la Commission de la CEMAC aux Chefs d'Etat réunis en Session Extraordinaire de leur Conférence, le 14 Juin 2013 à Libreville au Gabon.

Comme **Martin LUTHER KING** l'a dit : « **Il est toujours temps de faire ce qui est juste** ». A cet effet, la "Charte" élaborée par la SJ-CEMAC est une contribution de la Société Civile pour bâtir la Démocratie Locale et les Droits du Citoyen de la CEMAC aux côtés de la Commission de la CEMAC.





Compte Rendu de la Séance de Travail entre la Direction de l'Intégration Régionale du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire(MINEPAT) et la Synergie des Jeunes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (SJ-CEMAC)



La salle de réunion de la Direction de l'Intégration Régionale au **MINEPAT**, a accueilli le mardi 19 Juin 2013 à 11h précises une importante séance de travail entre les Responsables de ce Ministère et les membres de la Société Civile de la CEMAC, représentée par la SJ-CEMAC.

L'objet de cette rencontre portait sur les possibilités de créer un cadre de coopération entre la Direction de l'Intégration Régionale du MINEPAT et l'Organisation Internationale Non Gouvernementale « SJ-CEMAC ». L'audience était présidée par Mme **BEKOLO** née TATAW AWUJONG Dorothy, Directrice de l'Intégration Régionale au MINEPAT, assistée de son collaborateur M. LIBONG.

La délégation des membres du Bureau International Opérationnel de la SJ-CEMAC qui, ont pris part à cette réunion de travail était conduite par M. NKWE MAKONGO Pascal, Président Fondateur, M. NGANDJEU Daniel Chenau, Vice-président représentant/Cameroun, Mlle BAHIDA Agnès Sandrine, Secrétaire Exécutif, Mlle BAHO CHOUKOUA Nina, Délégué Général à l'Intégration.

Mme la Directrice de l'Intégration Régionale dans ses propos introductifs, a rappelé aux participants à cette réunion qu'il s'agissait d'une occasion exceptionnelle de définir clairement l'objet de cette rencontre et les points inscrits à l'ordre du jour qui concernaient essentiellement la présentation de la SJ-CEMAC, ses objectifs, sa vision, ses missions, les perspectives à venir (projets en cours), les attentes de l'Organisation Non Gouvernementale vis-à-vis du MINEPAT dans ses missions d'accompagnement et de renforcement des capacités de la Société Civile de la CEMAC. Elle a invité chacun des participants à se présenter brièvement puis a laissé la parole aux Représentants de la SJ-CEMAC.

Parole prise par M. NKWE MAKONGO Pascal, Président Fondateur de la SJ-CEMAC qui sans tarder a commencé ses propos par des formules de politesses adressées à l'endroit de Mme BEKOLO née TATAW AWUJONG Dorothy nouvellement promue au poste de Directrice de l'Intégration Régionale au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et pour l'honneur qu'elle a bien voulu accorder à la SJ-CEMAC en acceptant de répondre positivement à sa demande d'audience.

Poursuivant son propos, M. NKWE MAKONGO Pascal présentera de manière brève le contexte de création de la SJ-CEMAC le 18 septembre 2008 à Yaoundé au Cameroun comme Organisation Internationale des Jeunes de la CEMAC.

Il a par la suite rappelé que la SJ-CEMAC dirige un vaste éventail de Programmes, projets et d'activités qui ont pour but de contribuer à bâtir une véritable CEMAC des Peuples Solidaires, sans Frontières et de prospéri-



té Partagée d'ici à 2025 et au-delà, au regard de sa « Feuille de Route 2013/2025 » dûment transmise à la Commission de la CEMAC.

M. NKWE MAKONGO Pascal suggérera à la Directrice de l'Intégration Régionale du MINEPAT, de mettre à la disposition de la SJ-CEMAC des Experts qui pourront renforcer les capacités des Organisations de la Société Civile de la CEMAC, en vue de leur permettre de plus et mieux soutenir les actions de nos Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de la CEMAC aux côtés de la Commission, pour bâtir en synergie l'émergence de notre Communauté d'ici à 2025.

Cette Proposition a été largement appréciée par Mme la Directrice qui a rappelé que, l'intégration en zone CEMAC est une affaire de tous et qu'elle est ravie de savoir qu'une Organisation Internationale des Jeunes de la CEMAC d'une telle vision existe depuis cinq ans.

Mlle BAHIDA Agnès Sandrine, Secrétaire Exécutif, prit la parole pendant cette rencontre en présentant les objectifs de la SJ-CEMAC qui sont entre autres de :

- Militer pour une intégration sous régionale effective,
- Faire la promotion de l'Hymne de la CEMAC ;
- Favoriser le brassage des cultures entre jeunes de la CEMAC ;
- Etc.

Elle soulignera que pour atteindre ces objectifs, la SJ-CEMAC devrait avoir recours aux moyens suivants :

- Installer des Bureaux Relais de Représentations Nationales dans les pays membres de la CEMAC,
- Organiser des manifestations (forums, colloques, foires, salons, voyages, etc.) ;
- Mobiliser et sensibiliser les Jeunes autour de la Vision CEMAC.

C'est dans la définition de ces stratégies que le Secrétaire Exécutif de la SJ-CEMAC, a saisi l'occasion pour présenter à la Directrice de l'Intégration Régionale l'ensemble des projets que l'Organisation avait déjà réalisés, à l'exemple de la création des CLUBS CEMAC dans les lycées, collèges, le Conseil Communal des CLUBS CEMAC, etc. Et, son souci de faire de même dans les autres pays membres.

Enfin, Mme la Directrice a exprimé sa gratitude pour la vision de la SJ-CEMAC en vue de bâtir en synergie avec les OSC de jeunesse communautaire, une CEMAC des Peuples Solidaires. Elle a souligné la volonté du MINEPAT à tisser des liens solides de collaboration/coopération avec la Société Civile via son Département Ministériel, en vue de promouvoir une intégration régionale de proximité. Elle a promis qu'elle mettra éventuellement à la disposition de la SJ-CEMAC, l'appui du Département dont elle à la charge. Mais, qu'en attendant, elle devra se référer aux instructions de son Ministre avant de reprendre attache avec l'Organisation.

En remerciant M. NKWE Pascal d'avoir conduit la délégation de la SJ-CEMAC, la Directrice informa ses hôtes que la date de la prochaine réunion sera communiquée ultérieurement en conformité avec son planning de travail. C'est par cette phrase qu'elle clôtura la séance suivie d'une photo de famille. Il est alors 13h lorsque Mme BEKOLO quitte la salle de réunion.

Par Mlle BAHO Nina
Délégué Général à l'Intégration/SJ-CEMAC





Des images qui parlent !





Discours d'ouverture de **S.E Paul BIYA**, Président de la République, Chef de l'Etat du Cameroun

« Les pays du Golfe de Guinée sont en pleine expansion, avec une croissance économique forte, une élite parfaitement formée, une jeunesse consciente des enjeux. ».

Extrait du Discours de S.E Paul BIYA, prononcé le 24 Juin 2013 à Yaoundé - Cameroun

Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Excellences, Mesdames, Messieurs les Chefs de délégations,

Monsieur le Représentant du Secrétaire Général des Nations Unies,

Monsieur le Représentant de la Présidente de la Commission de l'Union Africaine,

Messieurs les Envoyés Spéciaux des gouvernements des pays amis du golfe de Guinée,

Monsieur le Président du Sénat du Cameroun,

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale du Cameroun,

Monsieur le Premier Ministre,

Monsieur le Premier Président de la Cour Suprême du Cameroun,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs de missions diplomatiques,

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales,

Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais commencer par vous souhaiter à tous, en mon nom personnel et au nom du peuple camerounais, une chaleureuse bienvenue et un agréable séjour en terre camerounaise, à l'occasion de la tenue du sommet sur *la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée*.

C'est un honneur et un grand plaisir pour moi d'accueillir, à Yaoundé, pour la circonstance, tant d'éminentes personnalités.



Qu'il me soit permis d'adresser mes sincères remerciements au Secrétariat Général des Nations Unies, à la Commission de l'Union Africaine, au Secrétariat Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), à la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et au Secrétariat Exécutif de la Commission du Golfe de Guinée (CGG), pour l'appui précieux qu'ils nous ont apporté dans l'organisation de ce sommet.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

La piraterie maritime est pour nos Etats une menace sérieuse à la paix et à la stabilité. Elle est un frein au développement et au bien-être de nos populations.

En effet, comment s'épanouir dans un pays si d'aventure nos eaux devenaient des lieux dangereux pour la libre circulation des hommes et des biens ?

Comment nos villes seraient-elles en sécurité si les pirates y déversaient drogue et armes ?

Comment naviguer dans le golfe de Guinée avec la

crainte de se faire tuer ou d'être pris en otage ?

On ne saurait l'accepter, car le golfe de Guinée ne serait plus le creux protecteur dans le corps de l'Afrique qui forme ses jolis contours, mais une excavation inhospitalière.

Il nous faut réagir avec fermeté si nous ne voulons pas voir diminuer le flux migratoire des marchandises dans notre espace maritime, si nous ne voulons pas compromettre notre développement et l'équilibre du monde.

L'océan n'est pas seulement une étendue d'eau, il est une source d'énergie.

L'océan n'est pas seulement une voie maritime pour le transit des marchandises, il est un réservoir de ressources minérales, végétales et animales.

Les mers et les océans constituent des merveilles pour l'humanité.

Depuis la nuit des temps, ils ont permis aux hommes de voyager, d'échanger et de s'enrichir mutuellement.

Ils ont permis aux hommes de partager, d'apprendre à se connaître et à fraterniser.

Pour toutes ces raisons, nous ne saurions

abandonner notre espace maritime au pouvoir d'individus ou d'organismes sans foi ni loi, dont le dessein est de le transformer en lieu de prédation.

Nous ne laisserons pas ces pirates sévir dans nos eaux, en faire un lieu de non droit où le personnel navigant serait en danger.

Ne point réagir serait accepter qu'un jour, il n'y ait plus de circulation sur nos mers et nos océans.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Nous devons prendre nos responsabilités pour que l'Afrique, en général, et le golfe de Guinée, en particulier, ne soient plus jamais meurtris par les actes criminels des pirates.

Nous devons réagir, sans faillir et sans faiblir, pour que notre océan retrouve sa quiétude d'antan.

Je demeure pour ma part convaincu qu'il n'y a pas de développement sans paix et sécurité. Cela est encore plus vrai pour une région comme la nôtre où l'économie des Etats dépend encore largement de notre capacité à créer des richesses ; cette création des richesses passe également par une maîtrise totale de l'espace maritime.



C'est dans cet esprit que le Conseil de Sécurité des Nations Unies a, par la Résolution 2039 du 29 février 2012, appelé nos Etats à convoquer le présent sommet conjoint.

Le Cameroun s'en réjouit d'autant plus fortement que la préoccupation des Nations Unies rejoint la sienne.

La feuille de route de notre sommet a été tracée par le Conseil de Sécurité : élaborer une stratégie régionale de lutte contre la piraterie, en coopération avec l'Union Africaine et avec le soutien des bureaux régionaux du Secrétariat Général de l'ONU en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir ici, à Yaoundé, afin qu'ensemble nous réfléchissions et trouvions des solutions adéquates à cet épineux problème.

Je suis tout heureux aussi de vous annoncer que, face à la récurrence et à l'action déstabilisatrice du phénomène de la piraterie maritime, les Etats du golfe de Guinée ne sont pas restés les bras croisés, ils ont pris plusieurs initiatives.

Au niveau de la CEEAC, un organe sous-régional de sécurité maritime a été

mis en place. Il s'agit du « Centre Régional de Sécurisation Maritime de l'Afrique Centrale ». Un mécanisme de financement de la sécurité maritime a également été créé.

A la CEDEAO, une stratégie maritime est en cours d'élaboration. Il y a aussi le bien nommé programme « *Opération prospérité* », dans le cadre duquel les forces de sécurité nigérianes et béninoises patrouillent conjointement sur les côtes du Bénin.

Je saisis cette opportunité pour rendre hommage à l'action de mon frère, le Président BONI YAYI, et saluer le travail remarquable de la conférence ministérielle préparatoire de Cotonou, dont les conclusions ont jeté les bases de la stratégie régionale qui nous est proposée aujourd'hui.

C'est le lieu pour moi de saluer également l'appui que nous apportent différents partenaires internationaux pour renforcer nos capacités dans le domaine de la sécurité maritime. Je citerai notamment les Etats-Unis d'Amérique, la République Populaire de Chine, la France, l'Union Européenne et Interpol.

Dans le même ordre d'idées, je voudrais me féliciter de l'annonce du Japon, à TICAD V,

d'appuyer la lutte contre l'insécurité en Afrique.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Les pays du golfe de Guinée sont en pleine expansion, avec une croissance économique forte, une élite parfaitement formée, une jeunesse consciente des enjeux. Mais, notre détermination, nos capacités nationales et régionales, ainsi que nos efforts pour éradiquer la piraterie s'avèrent insuffisants, si l'on veut prévenir ou circonscrire efficacement la menace. Une approche collective du problème est donc impérieuse pour éviter que le mal, une fois combattu au niveau d'un pays ou d'une des zones du golfe de Guinée, ne se régénère ailleurs.

Tout en saluant les succès des différentes opérations militaires maritimes menées çà et là, je crois devoir insister sur la nécessité de considérer le phénomène de la piraterie dans sa globalité. De la sorte, nous pourrions dégager des solutions innovantes, adaptées au contexte et prenant en compte l'évolution de ce défi pour les Etats de la région et pour la communauté internationale.

Il est dès lors essentiel de développer une réponse centrée à la fois sur la



sécurité, la gouvernance et le développement.

Nous avons une obligation de réussite, car,

**Excellences,
Mesdames, Messieurs,**

La mer sera dans un futur proche le nouvel espace de l'industrialisation après l'occupation de la terre.

La mer sera vraisemblablement l'eldorado où des générations à venir s'en iront forger et nourrir l'humanité d'une nouvelle intelligence.

Certes le défi est immense, mais nous ne pouvons ni ne voulons nous y dérober. Nous avons décidé ensemble de nous retrouver ici pour marquer notre ferme volonté de mobiliser toutes nos énergies pour combattre ce fléau. Ce faisant, nous créerons entre les riverains du golfe de Guinée une zone de sécurité et de prospérité.

**Excellences,
Mesdames, Messieurs,**

Je voudrais enfin dire ici combien il sera important que les décisions et les recommandations issues

de nos délibérations soient effectivement mises en œuvre. Les sacrifices que nous consentirons ne seront pas vains. Nos efforts seront porteurs de paix, de stabilité et de prospérité pour nos pays et serviront les intérêts de nos peuples et ceux de nos partenaires à travers le monde.

C'est avec cette conviction que je déclare donc ouvert le sommet sur *la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée*.

Je vous remercie.



« C'est l'occasion pour moi d'accueillir avec joie la création du Centre Interrégional de Coordination pour la mise en commun de nos moyens. Notre souhait est que ce Centre soit capable de concevoir des concepts nouveaux, des concepts en avance afin que nous ne soyons plus jamais surpris par l'ingéniosité des pirates ou des preneurs d'otages. Je voudrais, à cet égard, exprimer la gratitude de mon pays pour votre décision de lui en confier le Siège. »

Extrait du Discours prononcé par S.E Paul BIYA lors de la clôture du Sommet (Yaoundé, le 25 Juin 2013)





Ici avec **S.E.Mme Rosario MBASOGO KUNG NGUIDANG**,
Vice présidente de la Commission de la CEMAC.



Ici avec **S.E.M Hassan ADOUM BAKHIT**,
Commissaire de la CEMAC



Ici avec **S.E.M Jean-Eudes TEYA**,
Commissaire de la CEMAC

Compte Rendu de l'Audience accordée par le Commissaire Jean Eudes TEYA à la SJ-CEMAC

Douala, le 02 Juillet 2013

Il est exactement 11h45 minutes ce mardi 02 juillet 2013 à Douala lorsque **S.E.M Jean-Eudes TEYA**, Commissaire/CEMAC en charge du Département de l'Education, de la Recherche et du Développement Social, chargé des Droits de l'Homme et de la Bonne Gouvernance, assisté ce jour pour la circonstance de son Chef de Cabinet, Monsieur **Gervais NGOVON**, reçoit en audience une forte Délégation de l'Organisation Internationale Non Gouvernementale des Jeunes de la CEMAC dénommée "Synergie des Jeunes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (SJ-CEMAC)". Ladite Délégation était composée de Monsieur **NKWE MAKONGO Pascal**, Président en Exercice, Mlle **Sandrine BAHIDA**, Secrétaire Exécutif et Mlle **BAHO CHOUKOUA Nina**, Délégué Général à l'Intégration.

Pendant l'instant d'attente du Commissaire en vue de commencer la réunion, Monsieur **NGOVON**, se chargera d'échanger avec les membres de la Délégation de la SJ-CEMAC en parlant de l'actualité de Bangui, de la nouvelle dynamique des Hommes du « Renouveau Communautaire » basée en partie sur l'établissement de synergies de collaboration et de partenariats entre la CEMAC et les Organisations de la Société Civile, dans le souci de promouvoir davantage le processus d'intégration sous régionale auprès des populations des six pays membres de la Communauté, et particulièrement auprès des Jeunes.



Après quelques instants d'échanges riches, **S.E.M Jean-Eudes TEYA**, fera alors son entrée dans la salle prévue pour la séance d'audience.

Cette séance de travail répondait à notre demande d'audience n° **028/SE/DGI/CPF/SJ-CEMAC/13** du 22 mai 2013 adressée au Commissaire, dans le but de permettre à l'Organisation Internationale Non Gouvernementale la SJ-CEMAC, de réaffirmer son vœu de bénéficier de l'octroi d'un « **Agrément** » par la Commission de la CEMAC. Agrément qui lui permettra de relayer ses activités ainsi que celles de la Commission sur le terrain auprès de la Jeunesse Communautaire, et au sein des pays membres de la CEMAC.

Séance tenante, le Commissaire TEYA prenant la parole, remerciera d'abord la délégation de la SJ-CEMAC pour avoir fait le déplacement de Yaoundé pour Douala. Par la suite, il félicitera les efforts de la SJ-CEMAC à accompagner les actions de la Commission sur le terrain. Il précisera que nos actions sont plus visibles pour l'instant en République du Cameroun, et poursuivra que la Commission via son Département soutiendra la SJ-CEMAC dans le but de lui permettre d'atteindre ses objectifs de devenir une véritable Organisation Communautaire de Jeunesse agréée auprès de la CEMAC. Car, dira-t-il : *"j'ai fait la remarque que telle est votre vision au regard des activités relevées sur votre Site Web et en lisant vos rapports transmis à mon Département"*.

Il donnera la parole aux membres de la délégation de la SJ-CEMAC, afin qu'ils lui parlent des « Projets » portés par l'Organisation à l'attention du Président de la Commission de la CEMAC, **S.E.M Pierre MOUSSA**.

Après avoir remercié la Commission de la CEMAC pour l'opportunité ainsi offerte d'échanger avec la Société Civile de jeunesse représentée par la SJ-CEMAC, il s'est agi pendant plusieurs minutes pour Monsieur NKWE MAKONGO Pascal et les

autres membres constitutifs de sa délégation, de représenter la genèse de l'Organisation Communautaire de Jeunesse de la CEMAC depuis son Assemblée Générale Constitutive du 18 septembre 2008 au Cameroun, jusqu'à sa reconnaissance officielle le 05 septembre 2011, par **Arrêté n° 000075/A/MINATD/DAP/SDLP/SAC** comme une « **Association étrangère** ».

Par la suite, il présentera toutes les activités réalisées depuis février 2012 à savoir la création et l'installation des CLUBS CEMAC dans des Lycées et Collèges au Cameroun à l'exemple des CLUBS UNESCO reconnus dans le monde entier ainsi qu'un Conseil Communal des CLUBS CEMAC ; la participation à la célébration des 4^{ème} et 5^{ème} éditions de la « Journée CEMAC » au Cameroun ; le lancement du QUIZZ 2012 sur le thème « **Connais-tu la CEMAC ?** » ; la célébration de la 1^{ère} édition de la « **Journée Internationale des Jeunes de la CEMAC** » le 18 septembre 2012 sur le thème « *le Programme Economique Régional et les générations futures : enjeux et défis à l'horizon 2015* », en guise de commémoration de la date de la tenue de l'Assemblée Générale Constitutive de la SJ-CEMAC le « **18 Septembre 2008** » ; la publication du Rapport 2012 sur la Situation de l'Insertion Economique et Sociale des Jeunes de la CEMAC sur le thème « *Pauvreté et chômage des Jeunes : à quand l'indépendance ?* » ; la publication en ligne du trimestriel « Le Relais de l'Intégration » qui en est à son dixième numéro, le tout agrémenté de nombreuses autres publications disponibles via le site internet de l'Organisation www.sjcemac.org.

Evoquant les projets en cours, le Commissaire s'est vu tour à tour remettre des projets découlant de la Feuille de Route 2012/2025 et du Plan d'Actions Triennal 2013/2015 de la SJ-CEMAC, des projets qui se veulent rotatifs afin de sensibiliser la majorité des citoyens dans l'ensemble des six pays membres de



la CEMAC inclus ceux de la diaspora. Il s'agissait du :

- Projet d'organisation du **Colloque International des Jeunes de la CEMAC pour la Socialisation de l'Intégration** prévu à N'Djamena du 16 au 19 septembre 2013, qui entend réunir des Leaders d'Organisations de la Société Civile, la CEMAC, les partenaires au développement...sur les stratégies à mettre en œuvre pour in fine, donner un contenu « Social » à la CEMAC.
- Projet d'organisation de la **Caravane des Peuples de la CEMAC** qui se présente sous la forme d'une Campagne sous régionale de la SJ-CEMAC consacrée à la dédicace du Document Cadre de son Travail labellisé « *CEMAC : l'Appel des Peuples* » solennellement remis au Commissaire **Hassan ADOUM BAKHIT** à Yaoundé lors de la célébration de la 5^{ème} édition de la Journée CEMAC.
- Projet d'organisation du tout premier **Forum des Jeunes de la CEMAC auprès de la Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté** prévu à Malabo, en Guinée Equatoriale en 2014.
- Projet d'organisation du Rendez-vous annuel Social et Citoyen dédié au rapprochement des Citoyens de la CEMAC des Institutions, Organes et Institutions Spécialisées de la Communauté labellisé « **OSER EN SYNERGIE** ».

Le Président en Exercice de la SJ-CEMAC conclura la présentation en indiquant que la mission principale de l'Organisation Internationale Non Gouvernementale est d'œuvrer aux côtés de la Commission de la CEMAC sur le terrain depuis la base jusqu'au niveau Communautaire.

Reprenant la parole, le Commissaire TEYA rassurera l'Organisation Internationale Non Gouvernementale des Jeunes de la CEMAC, entendue la Synergie des Jeunes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, que la Commission de la CEMAC œuvre pour la mise en place de stratégies qui lui permettrait de travailler avec les jeunes de la Communauté regroupés en Organisations Nationales par secteurs d'activités en vue de les fédérer au sein de la SJ-CEMAC, l'Organisation pionnière de la jeunesse Communautaire dûment reconnue par la Commission via son travail entrepris depuis 2008 auprès de la Jeunesse d'Afrique Centrale.

Il affirmera que la présente rencontre ainsi que celles à venir seront consacrées à l'harmonisation et à la structuration des Associations nationales de jeunesse des pays membres de la CEMAC en une seule et unique Organisation Communautaire reconnue par la Commission de la CEMAC. Il chutera en tranchant que ladite Organisation portera l'appellation « Synergie des Jeunes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (SJ-CEMAC) » et que c'est la raison pour laquelle la Commission via son Département a bien voulu rencontrer l'Exécutif du Bureau International Opérationnel de la SJ-CEMAC que nous représentons ce jour.

Il est 14h30 minutes lorsque la réunion prend fin par une « **Photo de Famille** » près de la piscine du hall du lieu de la rencontre, suivie d'un « **Déjeuner** » dans une ambiance conviviale où divers sujets d'intérêt général ont été abordés pendant le repas. Affaire à suivre pour le Colloque.

Désormais la SJ-CEMAC en sa qualité d'Organisation Internationale des Jeunes de la CEMAC, dispose de bonnes « **Raisons d'Espérer** ».



**De Sandrine BAHIDA,
Secrétaire Exécutif/SJ-CEMAC**



Le 02 Juillet 2013 à Douala au Cameroun, *S.E.M Jean-Eudes TEYA*, Commissaire en charge du Département de l'Éducation, de la Recherche et du Développement Social chargé des Droits de l'Homme et de la Bonne Gouvernance à la Commission de la CEMAC, a reçu en audience une Délégation de l'Organisation Internationale Non Gouvernementale des Jeunes de la CEMAC dénommée : Synergie des Jeunes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (SJ-CEMAC).



" Bâtir en Synergie une CEMAC Sociale et Citoyenne sans Frontières "



La Commission de la CEMAC en Synergie avec la SJ-CEMAC pour Bâtir une Communauté des Peuples Solidaires, sans Frontières et de Prospérité Partagée d'ici à 2025 et au-delà.